



## FICHE DE PREINSCRIPTION

Dossier n°

Fiche « Inter n°

### A adresser à l'intention de Monsieur le Maire

Les fiches de préinscription seront enregistrées tout au long de l'année **jusqu'à fin février** pour la rentrée de septembre suivant.

**Une Commission d'Attribution des places en crèche se réunit chaque année en mars pour étudier les dossiers.** Une réponse vous sera envoyée courant avril pour la rentrée de septembre.

Date de la demande: ...../...../.....

NOM DE FAMILLE : .....

ADRESSE ACTUELLE: .....

ADRESSE FUTURE (si déménagement prévu sur la commune) : .....

A partir du : .....

TELEPHONE de la mère : .....

TELEPHONE du père : .....

MAIL de la mère : .....

MAIL du père : .....

### ACTIVITE PROFESSIONNELLE DES PARENTS (à l'entrée en crèche)

Père :       OUI       NON

Mère :       OUI       NON

Lieux : .....

Lieu : .....

Profession : .....

Profession : .....

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

TERME prévu si enfant à naître : .....

DATE DE RENTREE EN CRECHE SOUHAITEE **OBLIGATOIRE** : .....

**PLANNING DE RESERVATION : cocher les matinées ou journées souhaitées :**

**Attention : la réservation en matinée n'est possible que dans les sections des moyens et grands (de un an à trois ans).**

Jours	Matin	Journée
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

**DIVERS :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**JUSTIFICATIFS RECENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR :**

1. Les parents doivent être domiciliés sur la Commune de Roquefort les Pins (**fournir justificatif**)
2. Les deux parents doivent être en activité lors de l'entrée en crèche (**fournir justificatifs**)

**Critères d'admission à la Crèche "Boule de Gomme" : Seuls les dossiers complets seront présentés en commission, accompagnés des justificatifs.**

A la suite de la Commission un courrier de validation sera envoyé aux parents. Ces derniers devront confirmer leur place.

Les conditions et situations familiales particulières seront analysées au cas par cas.